Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 029-212902142-20260519-19052026D30-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLOVAN

****

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le 15 mai 2026, s'est réuni à la mairie en session ordinaire sous la présidence de madame Magali LE DONGE.

Etaient présents par ordre alphabétique : CASTEL David, DAERON Julian, DE LEHELLE D'AFFROUX Marc, DROVAL Sylviane, FERTIL Anne-Marie, GLAZ Christine, GOURDIS Grégory, GOYAT Brigitte, GUEGUEN Catherine, HELGUEN Michel, LE BEC Pascal, LE DONGE Magali, LE GUELLEC Anne-Lise, PICHAVANT Bernard,
Etait absente excusée : Annie NICOLAS
Monsieur Pascal LE BEC a été nommée secrétaire de la séance.

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 14
Votants :14

30-2026 Compte rendu des délégations au Maire

- Vu l'article L2122-22 de Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu la délégation accordée au Maire par délibération du 3 avril 2026
- Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par le maire en vertu de cette délégation

Le conseil prend note des décisions suivantes :

- Signature d'un devis le 11 mai 2026 avec l'entreprise Julien LAGADIC de Pouldreuzic pour un montant de 3 480 € TTC pour le raccordement à l'assainissement collectif de l'atelier municipal

- Signature d'un devis le 11 mai 2026 avec l'entreprise Julien LAGADIC de Pouldreuzic pour un montant de 6 612 € TTC pour la réfection d'une partie du sentier côtier à Palud Trébanec

- Signature d'un devis le 7 mai 2026 auprès de la société LEBLANC Illuminations (Le Mans) pour un montant annuel de 3 642,94 euros TTC pour la location d'illuminations de Noël (contrat de 3 ans)

Fait à Plovan, le 20 mai 2026
Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Magali LE DONGE